

ANNEXE XXII

(*article 77*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

NOUVEAUX SYSTÈMES DE SIGNAUX LUMINEUX

1. Les travaux consistent en l'acquisition et l'installation de nouveaux systèmes de signaux lumineux, de feux à décompte numérique pour piétons, de panneaux à diodes électroluminescentes et de systèmes de préemption pour les véhicules du Service de protection contre l'incendie.

CHAPITRE II

MODERNISATION DES SYSTÈMES DE SIGNAUX LUMINEUX EXISTANTS

2. Les travaux consistent à modifier des installations de signaux lumineux existantes de façon à en améliorer le fonctionnement. Le projet comprend les services professionnels et techniques pour la réalisation des études, la préparation des plans et devis et les expertises de laboratoire, l'acquisition et l'installation de matériel de signaux lumineux et de systèmes de transport intelligent, la réalisation de travaux visant à mettre en place les infrastructures souterraines et l'acquisition des immeubles requis.

CHAPITRE III

CONSTRUCTION DE NOUVEAUX TROTTOIRS

3. Les travaux consistent à aménager de nouveaux trottoirs et à mettre en place des mains courantes dans les rues où la pente du trottoir est élevée. Le projet comprend les services professionnels et techniques pour la préparation des plans et devis et les expertises de laboratoire, l'acquisition et l'installation des mains courantes, le déplacement des puisards et des poteaux des compagnies d'utilités publiques, les travaux de construction de bordures et de trottoirs, la réparation des aménagements paysagers et l'acquisition des immeubles requis.

CHAPITRE IV

SYSTÈME DE TÉLÉJALONNEMENT

4. Le projet consiste à implanter un système de téléjalonnement pour guider les automobilistes vers les grands parcs de stationnement du centre-ville. Le projet comprend le développement de systèmes informatiques ainsi que l'acquisition et l'installation des modules d'affichage et des équipements de communication.

CHAPITRE V

FEUX CLIGNOTANTS ET SIGNALISATION POUR LE DÉNEIGEMENT

5. Les travaux consistent à acquérir et à installer des panneaux de signalisation et des feux de déneigement et à développer, acquérir et installer des systèmes de contrôle pour les feux de déneigement.

Le projet requiert l'embauche du personnel d'appoint requis pour sa réalisation.

CHAPITRE VI

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU CYCLABLE

6. Les travaux consistent à réaliser les divers projets prévus dans le plan d'action du plan directeur du réseau cyclable. Le projet comprend les services professionnels et techniques pour la préparation des plans et devis, les expertises de laboratoire, la réalisation des travaux d'aménagement et l'acquisition des immeubles requis.

CHAPITRE VII

RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD DU LOIRET

7. Les travaux consistent à compléter l'aménagement du boulevard du Loiret compris entre la rue du Rubis et la rue des Cyprés. Le projet comprend les services professionnels et techniques pour la préparation des plans et devis et les expertises de laboratoire, le déplacement des puits et des poteaux des compagnies d'utilités publiques, l'installation d'un système d'éclairage, les travaux de construction de bordures et de trottoirs, l'aménagement d'une piste cyclable, la réfection de la chaussée, la réparation des aménagements paysagers et l'acquisition des immeubles requis.

CHAPITRE VIII

ENFOUISSEMENT DES FILS – RUE DE LA POINTE-AUX-LIÈVRES

8. Le projet consiste à enfouir les fils des entreprises d'utilités publiques sur le tronçon de la rue de la Pointe-aux-Lièvres compris entre le boulevard Wilfrid-Hamel et la rue de l'Espinay dans la cadre du projet de réaménagement de l'échangeur Laurentien / Wilfrid-Hamel réalisé en 2012. Le projet requiert le versement d'une participation financière aux entreprises d'utilités publiques pour le déplacement de leurs fils.

CHAPITRE IX

PLATEAU CENTRE DE SAINTE-FOY – INTERVENTIONS EN MOBILITÉ

9. Les travaux consistent à réaliser divers projets en vue de favoriser la mobilité. Le projet comprend les services professionnels et techniques pour réaliser des études, élaborer des concepts d'aménagement et préparer des plans et devis, ainsi que pour réaliser divers travaux d'aménagement routier.

CHAPITRE X

DIVERSES INTERVENTIONS

10. Les travaux consistent à réaliser divers projets de travaux routiers, de trottoirs, de pistes cyclables, d'éclairage, de signaux lumineux, de signalisation, de systèmes de transport intelligent et à acquérir les immeubles et les équipements nécessaires à la réalisation du projet.

CHAPITRE XI

ESTIMATION DU COÛT

11. L'estimation du coût du projet décrit aux articles 1 à 10 s'élève à la somme de 5 156 174,00 \$.

TOTAL : 5 156 174,00 \$